

RDC : Ouverture d'une information judiciaire contre Katumbi

@rib News, 18/06/2018 Source AFP La justice congolaise a annoncé lundi l'ouverture d'une information judiciaire contre l'opposant en exil Moïse Katumbi (photo) récemment interpellé à Bruxelles en possession d'un passeport litigieux, ce dont il se défend en accusant les autorités.

Dans un communiqué, le parquet général de la République a indiqué "qu'il ne pouvait rester indifférent face aux accablantes révélations faites par la presse internationale sur l'interpellation de monsieur Moïse Katumbi en possession d'un passeport congolais visiblement falsifié". "Aussi vient-il d'ouvrir une information judiciaire" à l'encontre de l'ex-proche du président Joseph Kabila, candidat déclaré à l'élection présidentielle prévue en décembre. Moïse Katumbi a été interpellé à l'aéroport de Bruxelles-Zaventem avec un passeport falsifié, mais a néanmoins été autorisé à quitter la Belgique pour y régulariser sa situation, ont indiqué vendredi à l'AFP deux sources proches du dossier. M. Katumbi s'est défendu en accusant le régime du président Joseph Kabila d'"instrumentaliser" les services de l'Etat congolais. Selon lui, l'incident provient du fait que "les passeports semi-biométriques" tels que le sien ont été "retirés du système" par les autorités congolaises. Et qu'une demande de passeport biométrique introduite "en bonne et due forme" lui a été refusée par les autorités "sans aucune raison valable". Parti à l'étranger pour se faire soigner en mai 2016, M. Katumbi a été condamné à trois ans de prison dans une affaire dans l'immobilier, une accusation qu'il réfute. Les magistrats chargés du procès ont avoué avoir agi sous pression. Cette condamnation l'empêche cependant de rentrer en RDC comme il l'a maintes fois annoncé: Moïse Katumbi "sera entre les mains de la justice comme cela a été prévu s'il rentre au pays", a déclaré dimanche le ministre des Affaires étrangères, Léonard She Okitundu.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});